

En prononçant ce vers, La Forest jeta son turban au bout de la salle, et quitta son doliman. Il avait mis à débiter la pièce de vers beaucoup de vivacité et de grâce, et fut comblé de carresses et de compliments.

Le *Supplément au Dictionnaire* de l'abbé Ladvocat renferme, dans l'édition de 1822, quelques mots sur La Forest. Il y est dit qu'il était « bon par caractère, savant sans orgueil, *pieux sans fanatisme* (comme s'il était dans la nature de la piété d'être fanatique), charitable envers les pauvres, au soulagement desquels il employait [a plus grande partie de son revenu ; qu'enfin, profondément pénétré des grandes vérités de la religion, il les enseigna dans ses prédications, de manière à manifester bien clairement le zèle dont il était animé pour le bien général de ses concitoyens. »

La Forest devint custode-curé de Sainte-Croix, église séparée de celle de Saint-Jean par celle de Saint-Etienne, avec lesquelles toutefois elle communiquait, ces trois églises n'en faisant qu'une. Nous avons en main deux pièces signées de lui en cette qualité de custode, l'une de 1766, l'autre de 1768, et c'est là que nous trouvons ses prénoms, inconnus jusqu'ici des biographes, mais qu'il eût été facile de prendre dans nos *Almanachs de Lyon*. Dans une permission pour un mariage, écrite en latin, le 6 octobre 1773, il signe comme vicaire général et tout d'un mot, *Delajorest*.

Nous ne connaissons de l'abbé de La Forest que deux ouvrages. Le premier est un *Traité de l'Usure et des Intérêts*, publié en 1769, en un volume in-12, sans nom d'auteur, sous la rubrique de Cologne et comme se trouvant à Paris ; il défend la légitimité de ce qu'il appelle le *contrat à intérêts* ; le ton de sa discussion présente de la dignité et du calme. Le *Journal des Savants* donna, en 1770, un extrait de l'ouvrage, et en parla d'une manière très-favorable. Au mois de juillet et au mois d'août 1770, l'abbé Dinouart en publia, dans son *Journal ecclésiastique*, une analyse fort exacte, et donna le traité pour un des meilleurs ouvrages qu'on pût lire sur cette matière.

L'auteur des *Principes théologiques, canoniques et civils sur*